

Transport; Fiasco d'une grève et magouilles syndicales

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-02-2010 22:20:46

- **Très faible mobilisation à l'échelle nationale**
- **Un collectif revendiquant 120 associations**
- **Des syndicats portent plainte contre le collectif de grève**

Situation plutôt normale pour un jour de grève dans le secteur du transport.

Cette fois-ci, le mot d'ordre de grève lancé par les syndicats des professionnels du transport n'a finalement pas été suivi comme annoncé. Les moyens de transport en commun, comme les taxis et les bus, ont fonctionné normalement hier lundi 8 février.

A Casablanca, les usagers du transport en commun n'ont pas eu de difficulté à se déplacer, à regagner leurs bureaux ou à rejoindre les écoles et les universités.

«Ce qui est fait est fait. Le code de la route a déjà été adopté par le Parlement. A quoi donc va servir la grève?», s'interroge sceptique un conducteur de grand taxi de la métropole économique.

«En général, à la gare routière d'Ouled Ziane et au port de Casablanca, qui est le vrai baromètre de l'échec ou du succès d'une grève, l'activité est normale», précise Abderrahim Chennaoui, secrétaire général de la Fédération générale du transport sur routes et ports.

Dans le reste du pays, la grève a aussi été un flop. Le constat est unanime.

Au niveau de Rabat, par exemple, bus, petits et grands taxis ont assuré dans des conditions normales le transport. Pas de perturbation non plus dans le transport des voyageurs par autocars vers et à partir de la gare routière d'Al Kamra.

Non loin, à Témara, la grève est passée inaperçue, souligne Youssef Allakouch, SG provincial de l'UGTM. Pour les camions, seule une infime partie des chauffeurs a respecté le mot d'ordre de grève.

En revanche, à Agadir, au quartier les Abattoirs la place des taxis était bien vide ce lundi 8 février. Comme dans les autres agglomérations, les grands taxis qui relient le chef-lieu du Souss aux villes périphériques avaient adhéré en masse à l'appel à la grève contre encore une fois le nouveau code de la route.

Beaucoup d'usagers en provenance de la périphérie ont eu du mal à rejoindre Agadir. Les bus étant insuffisants. «Nous avons pris nos précautions depuis deux ou trois jours en chargeant le maximum de marchandises pour ne pas avoir à faire rouler les camions ce matin», indique Younes Zrikem, DG du groupe agricole Azura.

Nous sommes donc loin des grosses perturbations de la dernière grève dans le secteur. Il faut rappeler que le débrayage a été enclenché par un collectif de centrales syndicales revendiquant pas

moins de «120 associations». Il s'agit de la Coordination nationale du transport, de la Fédération des syndicats de détenteurs d'agrément, des exploitants et des chauffeurs de taxis, affiliés au syndicat Force ouvrière. Autre groupe de centrales grévistes, l'Union des syndicats des professionnels du transport du Maroc.

Mais curieusement, il se trouve que des syndicats ont été intégrés à leur insu dans le collectif de grève. «Nous rejetons formellement ce mouvement et dénonçons l'intégration frauduleuse de notre syndicat dans le collectif appelant à la grève», fustige Abdelali El Khafi, SG des Commissions ouvrières marocaines, représentant des transporteurs de voyageurs. D'ailleurs, ce syndicat a saisi la primature, les ministres du Transport, de la Justice et de l'Intérieur. Une plainte a également été déposée auprès de la police contre «l'Union syndicale des professionnels du transport au Maroc, pour faux et usage de faux».

Deux autres groupes syndicaux ont été involontairement impliqués dans le tract appelant à la grève. Il s'agit de la Fédération nationale des chauffeurs de taxi et de transport (FNCTT) et l'Organisation marocaine des travailleurs unis (OMTU). «Nous nous désolidarisons de cette grève et dénonçons vigoureusement l'implication de nos syndicats sans notre consentement. D'ailleurs, nous venons de porter plainte contre X pour faux et usage de faux», déclarent Mustapha El Kihel et Mohamed Ghizlane, respectivement SG de la FNCTT et de l'OMTU. Grève à contrefaçon ? En tout cas, selon les représentants des syndicats plaignants, une enquête a été diligentée par la wilaya de la sûreté nationale de Casablanca pour identifier les responsabilités dans cette affaire.

Revendications

PAR ailleurs, les revendications des centrales sont divergentes. En effet, un groupe d'associations continue encore à fustiger le «projet de code de la route». Or, il ne s'agit plus de projet de code, mais de loi. Une loi qui vient d'ailleurs d'être publiée au bulletin officiel. Leurs griefs contre le code de la route traduit le niveau d'instruction de ces syndicalistes. «Ces centrales ne se résignent pas à accepter la loi», explique Bouazza El Guadi, SG de la Confédération générale des taxis et de la Coordination générale du transport. Selon ce dernier, «il n'est pas question de s'en prendre au code de la route, qui est désormais une loi». Les revendications s'articulent plutôt autour «du volet social, la réforme des agréments, l'élaboration d'un statut de chauffeur de taxi, la réorganisation du secteur, la couverture sociale, médicale... »

L'économiste